

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DU TERRITOIRE DE BELFORT

POUR UNE AFFIRMATION DES MISSIONS LOCALES COMME LE SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION, POUR ET AVEC LES JEUNES, DANS LES TERRITOIRES ET AVEC LES PARTENAIRES ET NON SOUS LA TUTELLE DE POLE EMPLOI

Les Missions Locales, présidées par les représentants des collectivités locales, organisent le Service public de l'accompagnement et de l'insertion de tous les jeunes au plus près des territoires.

En Bourgogne-Franche-Comté, 26 Missions Locales accompagnent chaque année près de 44 000 jeunes dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie. Les Missions Locales sont reconnues pour leur expertise, pour la qualité de leurs interventions et pour leurs initiatives au plus près des territoires avec plus de 200 lieux d'accueil dans la région.

Sur le Territoire de Belfort, plus de 2 000 jeunes sont accompagnés chaque année dans la construction de leur parcours d'insertion socio-professionnelle, afin de leur apporter un service de qualité et de proximité.

La qualité de l'accompagnement mis en œuvre est plébiscité par les jeunes eux-mêmes, comme l'atteste l'enquête de satisfaction régionale conduite au printemps 2018. 86% des jeunes sont satisfaits de l'ensemble des services rendus par la Mission Locale.

Les éventuelles expérimentations annoncées de fusion de Missions Locales avec Pôle Emploi, si elles sont mises en œuvre, vont remettre en cause à la fois la spécificité de l'accompagnement global et personnalisé des jeunes, et l'ancrage territorial des Missions Locales, avec l'engagement politique et financier fort des élus, gages de la performance de leurs actions.

Une note établie par la DGEFP et Pôle Emploi diffusée récemment, portant sur des « éléments de langage sur les expérimentations Missions Locales », a été rédigée sans aucune concertation avec la représentation nationale des Missions Locales. Elle semble donner un blanc-seing à Pôle Emploi pour démarcher les élus et laisse entrevoir la fin du pilotage des Missions Locales par les élus au profit de Pôle Emploi. Cette initiative nationale brutale heurte la qualité des relations établies localement et régionalement et questionne sur le devenir des Missions Locales.

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale du Territoire de Belfort :

- Exprime son engagement total en faveur de l'inclusion des jeunes de 16 à 25 ans
- Rappelle son attachement à la gouvernance associative des Missions Locales, à la qualité de leurs actions territorialisées avec les jeunes et les partenaires
- Rappelle la stricte indépendance des Missions Locales de par leur gouvernance associative territoriale spécifique
- Refuse toute expérimentation de fusion des Missions Locales au sein des services de Pôle Emploi
- Soutient la motion adoptée par l'Assemblée Générale de l'UNML le 21 septembre dernier et s'associera aux démarches et actions engagées par l'UNML
- Affirme la volonté en Bourgogne-Franche-Comté de conforter la coopération existante avec Pôle Emploi dans le cadre du partenariat renforcé et dans une démarche respectueuse de chacun des acteurs dans leurs spécificités, visant à améliorer le service rendu aux jeunes et aux territoires.

Motion adoptée à l'unanimité le 21 décembre 2018

Le Président, Frédéric ROUSSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Rousse', written over a horizontal line.